

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 DÉCEMBRE 2017



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2017

Le onze décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués cinq décembre 2017, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Jean-François BRUGNON, Catherine TERRAZ, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Valérie ROUGERON, Bérénice LACOMBE, Josiane CURT, Jean MARTINATO, Fabrice ZANIVAN, David GUILLOT, Marie Agnès LEROUX, Esman ERGUL, Marie Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Chloé CHENAL, Muriel THEATE, Maurice MONTJOVET, Pierre POINTET, Lysiane CHATEL, Mustapha MARJI, Nathalie LAISSUS, Dominique RUAZ, Claude BESEVAL, Claudie LEGER, Laurent GRAZIANO, Valérie AINAUD, Michel BATAILLER.

Étaient excusés :

Jean-Pierre JARRE qui a donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Noëlle AZNAR MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ

Était absent :

Philippe PERRIER

Le quorum étant atteint (30 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Chloé CHENAL est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017

1° Information sur le stationnement de surface

Bérénice LACOMBE

A partir du 1er janvier 2018, une partie du stationnement en centre-ville passera en zone bleue, limitée à 1 heure ou 2 heures de stationnement selon les zones.

Les horodateurs seront désactivés le vendredi 29 décembre 2017.

Début janvier 2018, le CTM procédera à la dépose des horodateurs et panneaux, qui seront remplacés par les panneaux adéquats.

Dès que possible, et en fonction des conditions météorologiques, le masquage des revêtements "PAYANT" et "ARRÊT MINUTE" puis le marquage en bleu des stationnements seront effectués.

2° Arrêté préfectoral portant transfert de la compétence optionnelle eau à la communauté d'agglomération Arlysère

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Par arrêté en date du 7 novembre 2017, la compétence optionnelle eau a été transférée à la communauté d'agglomération Arlysère.

3° Service public de l'eau – Rapport 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable – Syndicat intercommunal des eaux de la Belle Étoile (SIEBE)

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable a été présenté au conseil syndical du 19 septembre dernier. Ce document doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : **ALBERTVILLE-QUARTIER ST SIGISMOND**, ALLONDAZ, GILLY-SUR-ISERE, GRIGNON, MARTHOD, MERCURY, MONTHION, PALLUD, PLANCHERINE, THENESOL.

Le service public d'eau potable dessert 16 747 habitants au 31/12/2016.

Le service public d'eau potable dessert **abonnés** au 31/12/2016 (7 451 au 31/12/2015) dont **1 963** sur Albertville (1 842 en 2015).

Qualité de l'eau

Taux de conformité des analyses microbiologiques : 90,5 % (88,8 % en 2015)

Taux de conformité des analyses physico-chimiques : 93,1 % (87,1 % en 2015)

Volumes d'eau vendus durant l'exercice 2016 : **626 424 m³** contre 618 214 m³ en 2015

Tarif facture totale d'eau pour un client ayant consommé 120 m³ :

263,81 € TTC au 1er janvier 2017 (261,41 € TTC au 1er janvier 2016).

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016 : **1 580 766 euros** (1 474 004 euros au 31/12/2015).

Ce rapport est consultable au service affaires générales.

4° Délégations de fonctions aux adjoints et conseillers municipaux

Au cours de la séance du 6 novembre 2017, il a été procédé à l'élection de neuf adjoints au sein du conseil municipal d'Albertville.

Conformément à l'article L.2121-18 du code général des collectivités territoriale, je peux, sous ma surveillance et ma responsabilité, déléguer partie de mes fonctions à un ou à plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal.

J'ai confié les fonctions suivantes aux neuf adjoints :

- Jean-François BRUGNON, 1^{er} adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :
 - ✓ à la jeunesse, au sport et à la transition numérique
 - ✓ à la politique de la ville
- Catherine TERRAZ, 2^{ème} adjoint est déléguée pour intervenir dans le domaine des affaires sociales
- Jacqueline ROUX, 3^{ème} adjoint, est déléguée pour intervenir dans les domaines de

l'animation, de la vie associative et des jumelages

- Yves DUJOL, 4^{me} adjoint, est délégué pour intervenir dans le domaine de l'urbanisme et des travaux
- Pascale MASOERO, 5^{ème} adjoint, est déléguée pour intervenir dans les domaines des ressources humaines et des affaires culturelles
- Hervé BERNAILLE, 6^{ème} adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines des finances et de l'administration générale
- Valérie ROUGERON, 7^{ème} adjoint, est déléguée pour intervenir dans les domaines de l'enfance, l'enseignement et du périscolaire ainsi que dans le domaine de la cuisine centrale
- Jean-Pierre JARRE, 8^{ème} adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :
 - ✓ au commerce et à l'économie
 - ✓ au tourisme et aux grands évènements
- Bérénice LACOMBE, 9^{ème} adjoint, est déléguée pour intervenir dans les domaines du développement durable et de la communication

Par ailleurs, j'ai délégué des fonctions à onze conseillers municipaux :

- Aziz ABBAS est délégué pour intervenir dans les domaines du logement et de la vie des quartiers
- Lysiane CHATEL est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :
 - ✓ à la formation des agents, aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité
 - ✓ au centre de loisirs Les Pommiers
- Chloé CHENAL est déléguée pour intervenir dans le domaine de la politique de la petite enfance, en liaison avec le 2^{ème} adjoint en charge des affaires sociales
- Josiane CURT est déléguée pour intervenir dans le domaine des espaces verts et de l'embellissement de la ville
- David GUILLOT est délégué pour intervenir dans le domaine de l'accessibilité
- Marie Agnès LEROUX est déléguée pour intervenir dans le domaine des personnes âgées et du centre socioculturel, en liaison avec le 2^{ème} adjoint en charge des affaires sociales
- Jean MARTINATO est délégué pour intervenir dans le domaine des établissements recevant du public
- Maurice MONTJOVET est délégué pour intervenir dans le domaine de l'agriculture, de la forêt et des Hauts de Conflans
- Muriel THEATE est déléguée pour intervenir dans le domaine du patrimoine, en liaison avec le 5^{ème} adjoint en charge des affaires culturelles
- Marie-Christine VANHOUTTE est déléguée pour assurer l'interface avec les habitants, les commerçants et usagers dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la République
- Fabrice ZANIVAN est délégué pour intervenir dans les domaines du parc automobile et de la propreté urbaine

5° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

DECISION CONCERNANT LA CREATION DE TARIFS TEMPORAIRES

Par décision en date du 13 novembre 2017,

sont créés les tarifs temporaires suivants, pour le concert de Renaud CAPUCON, mercredi 25 avril 2018 au Dôme Théâtre :

Tarifs sans commission : Parterre-Plein tarif : 39 € / Galerie : 25 €

Tarifs avec commission incluse (vente Maison du Tourisme) :

Parterre-Plein tarif : 41,50 € / Galerie : 26,50 €

DECISION CONCERNANT L'ALIENATION DE GRÉ À GRÉ DE BIENS MOBILIERS JUSQU'À 4 600 EUROS

Par décision en date du 13 novembre 2017, et dans le prolongement de l'acceptation du legs BERNIER :

Il est cédé à l'association Chat Libre d'Albertville les meubles et effets restant dans l'appartement, cave et garage sis 2 avenue Parisot de la Boisse, afin de constituer des lots pour leur vide-greniers et brocantes à venir, le produit de la revente de ces biens meubles devant profiter uniquement à l'entretien, et au bien être des chats.

DÉCISION CONCERNANT L'ACCEPTATION D'UN DON

Par décision en date du 27 novembre 2017,

acceptation du don aux archives municipales d'Albertville de madame Françoise Chêne d'un fonds d'archives privées composées de documents d'époque originaux, photographies et de documentations concernant le vélo-club d'Albertville.

Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS DU 26/07/17 AU 05/12/17

Fournitures

Objet	MARCHES INFÉRIEURS A 20 000 €			Montant	
	Marché N°	Date	Titulaire	Min.	Max.
Achat de 2 véhicules de type utilitaires légers, 3 véhicules de type citadines, 2 véhicules de type fourgonnettes minibus et 1 véhicule de type B SUV Lot 4 - Achat de 1 véhicule de type B SUV	M317002414	08/17	ALBERTVILLE AUTO DIFFUSION 73200 ALBERTVILLE	13 383	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 1 - Vêtements de travail basiques	M317004113	11/17	VPSL Sarl 73460 Frontenex	7 500	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 2 - Blouses de travail	M317004213	11/17	CI2P 73000 Chambéry	1 600	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 3 - Vêtements de froid / intempéries	M317004313	11/17	L'EPI DE SAVOIE 73200 Gilly-sur-Isère	4 000	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 4 - Vêtements haute visibilité	M317004413	11/17	L'EPI DE SAVOIE 73200 Gilly-sur-Isère	4 000	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 5 - Chaussures de sécurité	M317004513	11/17	CI2P 73000 Chambéry	7 000	€
Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 6 - Equipements de protection individuelle	M317004613	11/17	VPSL Sarl 73460 Frontenex	5 000	€

	N°	Min.	Max.
Maîtrise d'oeuvre pour la création d'un restaurant scolaire et d'une office de remise en température et réaménagement du parking public et de la desserte école / restaurant scolaire, riverains	M217005 04/08/17 sc alain lelivre architecte 69003 Lyon		44 280 €
Mission de maîtrise d'oeuvre pour la Villa Aubry - 2 Rue Armand Aubry - 73200 ALBERTVILLE	M217007 19/10/17 ACTE 73200 ALBERTVILLE		44 200 €

Montant total pour cette tranche 88 480 €

MONTANT TOTAL SERVICES : 88 480 €

Travaux

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Installation de 10 visiophones dans les écoles	M217003	10/08/17	ALP ALARME 73200 Albertville		50 000 €
Travaux de mise en conformité accessibilité des bâtiments communaux (escaliers signalétique)	AO17010	21/11/17	EO GUIDAGE 69410 Champagne-au-Mont-d'Or		70 000 €

Montant total pour cette tranche 120 000 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 90 000 € ET 4 999 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Mise en place d'un système de vidéoprotection	AO16013	12/09/17	SNEF CONNECT 26000 Valence		300 000 €
Fourniture et mise en œuvre de canalisations pour la création d'un réseau de chaleur urbain Lot 1 - Tronçon cimetière du Chiriac/Hopital - Passage à niveau Ch des 3 poiriers	AO17003108	08/17	BIANCO 73400 Ugine		3 430 467 €
Fourniture et mise en œuvre de canalisations pour la création d'un réseau de chaleur urbain Lot 2 - Passage à niveau Ch des 3 poiriers - Carrefour J. Jaures/Cdt Dubois	AO17003208	08/17	EUROVIA ALPES 73800 Les Marches		3 249 942 €
Fourniture et mise en œuvre de canalisations pour la création d'un réseau de chaleur urbain Lot 3 - Carrefour J. Jaures/Cdt Dubois - Centre ville/St sigismond	AO17003309	08/17	SERTPR 73460 Frontenex		2 625 845 €

Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle Lot 7 - Vêtements de la Police Municipale	M317004713/11/17	SENTINEL 92230 Gennevilliers		3 000 €
Fourniture de produits et de matériels d'entretien pour la ville d'Albertville et le Centre Communal d'Action Sociale Lot 1 - Produits d'entretien	M317003113/11/17	GROUPE PIERRE LE GOFF RHONE-ALPES-CENTRE 69190 Saint-Fons		15 000 €

Montant total pour cette tranche 60 483 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Fourniture de produits et de matériels d'entretien pour la ville d'Albertville et le Centre Communal d'Action Sociale Lot 2 - Matériels d'entretien - Essuyage et hygiène corporelle	M317003213/11/17	SNAL 73100 Grésy-sur-Aix		35 000 €	
Acquisition de classes mobiles pour des écoles élémentaires	M217006	25/10/17 ECONOCOM PRODUCTS ET SOLUTIONS 91940 Les Ulis		80 000 €	

Montant total pour cette tranche 115 000 €

MONTANT TOTAL FOURNITURES : 175 483 €

Services

MARCHES INDEFINIS

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Prestations de réalisations audiovisuelles promotionnelles(accord cadre à marchés subséquents)	M317001	27/07/17	JM LA PROD 74940 Annecy-le-Vieux		0 €
Prestations de réalisations audiovisuelles promotionnelles(accord cadre à marchés subséquents)	M317001	27/07/17	Future Prod 73110 La Rochette		0 €
Prestations de réalisations audiovisuelles promotionnelles(accord cadre à marchés subséquents)	M317001	27/07/17	DEFOURS.COM 73200 Albertville		0 €
Prestations de réalisations audiovisuelles promotionnelles(accord cadre à marchés subséquents)	M317001	27/07/17	Elika Prod 69007 Lyon		0 €
Prestations de réalisations audiovisuelles promotionnelles(accord cadre à marchés subséquents)	M317001	27/07/17	ADB 69200 Vénissieux		0 €

Montant total pour cette tranche 0 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché	Date	Titulaire	Montant
-------	--------	------	-----------	---------

Marché de construction, d'exploitation et de maintenance d'un réseau très haut débit Lot 1 - Construction et Maintenance d'un réseau passif en Fibre optique	AO17005106/10/17	SANTERNE CENTRE-EST TELECOMMUNICATIONS 42350 La Talaudière	225 000 €
Marché de construction, d'exploitation et de maintenance d'un réseau très haut débit Lot 2 - Activation et Exploitation – Maintenance du réseau passif objet du lot n°1	AO17005206/10/17	Orange Connectivity and Workspace Services 69800 Saint-Priest	570 000 €

Montant total pour cette tranche 10 401 255 €

MONTANT TOTAL TRAVAUX : 10 521 255 €

ACHETEUR : 3 - CCAS

Travaux

MARCHES INFERIEURS A 20 000 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Travaux résidence des 4 vallées 221 chemin des trois poiriers Lot 6 - Electricité	AO170076	20/11/17	IT LEC 73330 Domessin	15 977 €	
Travaux résidence des 4 vallées 221 chemin des trois poiriers Lot 8 - Revêtement de sol	AO170078	15/11/17	APM 73200 Albertville	14 539 €	

Montant total pour cette tranche 30 516 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Travaux résidence des 4 vallées 221 chemin des trois poiriers Lot 5 - Cloisons faux plafond peinture	AO170075	16/11/17	ROCCHIETTI 73300 Saint-Jean-de-Maurienne	26 204 €	
Travaux résidence des 4 vallées 221 chemin des trois poiriers Lot 7 - Terrasse	AO170077	17/11/17	BK rénovation maçonnerie 73200 Gilly-sur-Isère	22 882 €	

Montant total pour cette tranche 49 086 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 90 000 € ET 4 999 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Travaux résidence des 4 vallées 221 chemin des trois poiriers Lot 2 - Isolation thermique par l'extérieur et ravalement de la façade	AO1700712	15/11/17	alpi bat 38320 Eybens	182 384 €	

Montant total pour cette tranche 182 384 €

MONTANT TOTAL TRAVAUX : 261 987 €

DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

15/09/17	HÔTEL DES ADMINISTRATIONS 88 rue de la République	CAF	01/12/17 31/12/19	4 bureaux situés au 1 ^{er} étage, d'une surface de 74,22 m ²	1 157,83 € <small>Charge comprises</small>
30/10/17	GYMNASE PARC H. DUJOL 624 Avenue Joseph Fontanet	ASSAU	01/01/18 31/12/18	Salle de réception de 56 m ² Un bureau de 20 m ²	Gracieux
25/09/17	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	MAISON DE L'EUROPE	01/10/17 30/09/20	Bureau n°203, 2ème étage de 28 m ²	436,80 €
06/10/17	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	01/11/17 31/12/18	Bungalow B Local N°6 12,49 m ²	38,72 €
22/09/17	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	Agence écomobilité	15/03/17 14/03/18	Rangement 1 Box 8 – 4,10 m ²	12,71 €
29/11/17	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	WMRA <small>Western music and rodeo association</small>	01/12/17 30/11/20	Bureau N°216 – 2ème étage – 18 m ²	280,80 €
29/11/17	HOTEL DES ADMINISTRATIONS 88 Rue de la République	FANTASIA	01/01/17 31/12/17	27,55 m ² de stockage	85,41 € <small>Charge comprises</small>

6° Remerciements

Frédéric BURNIER FRAMBORET

L'association les Marmottons remercie la municipalité pour l'octroi d'une subvention.

L'Ensemble Musical Réveil Albertvillois (E.M.R.A) remercie la municipalité pour l'aide apportée à l'organisation de leur concert annuel du 4 novembre dernier.

Le Judo Olympique des 4 Vallées remercie la municipalité pour l'achat de tatamis neufs.

Le Ski Club Olympique Belle Etoile remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle de la Pierre du Roy à l'occasion de leur salon pro racing ski.

7° Événements familiaux

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire adresse ses sincères félicitations à Frédéric BERNARD, adjoint technique au sein du service des installations sportives, pour la naissance de son fils Léo, le 24 novembre 2017.

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire adresse ses sincères condoléances aux proches et à la famille du joueur de rugby Alewin JOUBERT tragiquement décédé le 8 novembre 2017.

Ancien ailier sud-africain, de l'USAP, Narbonne et Grenoble, Alewin JOUBERT a porté les couleurs du SOUA Rugby et a également travaillé au sein des services techniques de la ville.

8° Modifications de rapport

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Dans le rapport *1-1-4 Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux – Modification*, il convient de rectifier un erreur de plume. Au dernier alinéa, en lieu et place de :

« de verser ces indemnités à compter du 1^{er} janvier 2018 », il convient de lire « de verser ces indemnités à compter de la prise de fonction des personnes concernées. »

Dans le rapport 6-1-1 *Droits sur les autorisations de voirie pour les activités professionnelles – Droits sur l'installation des terrasses - Création d'un tarif spécifique zone semi-piétonne*, le plan envoyé ne correspond pas à la version définitive qui vous est donnée sur table ce soir.

Le prochain conseil municipal est programmé lundi 5 février 2018 à 18h00

DELIBÉRATIONS

1-1-1 Commission consultative des services publics locaux - Composition – Désignation

Composition de la commission comme suit :

- un membre titulaire et un membre suppléant de chaque association locale suivante :
 - Confédération Syndicale des Familles (CSF)
 - Union Fédérale des Consommateurs d'Albertville et sa région (UFC Que choisir)
 - Confédération Nationale du Logement (CNL Association des locataires)
 - Union Commerciale et Artisanale d'Albertville (UCAA)
 - Association crématiste d'Albertville et environs
 - Les Saints'smoniens
 - Vivre au Val des Roses

- huit membres titulaires et huit membres suppléants du conseil municipal élus en son sein

Désignation des huit membres titulaires :

Membres titulaires : Yves DUJOL, Hervé BERNAILLE, Jacqueline ROUX, Jean-Pierre JARRE, Bérénice LACOMBE, Noëlle AZNAR MOLLIEUX, Claude BESEVAL, Michel BATAILLER

Désignation des huit membres suppléants : Jean MARTINATO, Jean-François BRUGNON, Josiane CURT, Marie-Christine VANHOUTTE, Valérie ROUGERON Dominique RUAZ, Laurent GRAZIANO, Valérie AINAUD

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-2 Règlement intérieur du conseil municipal - Modification

Modification de l'article 22 chapitre V du règlement intérieur du conseil municipal relatif aux commissions municipales, adopté le 22 septembre 2014 comme suit :

Les commissions permanentes sont les suivantes :

- Commission **PROJETS, TRAVAUX, ECONOMIE**
- Commission **FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- Commission **SOCIAL, SERVICES A LA POPULATION**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-3 Délégations du conseil municipal au maire

Délégation est donnée au maire pour la durée de son mandat pour :

- demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions **et ce, quelque soit l'objet de l'opération, quelque en soit le montant, pour des dépenses de fonctionnement ou d'investissement, sur le budget principal de la ville ou sur les budgets annexes ;**

- procéder au dépôt **de toutes les demandes** d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Le maire est autorisé à subdéléguer ces compétences à un ou à des adjoints qu'il désignera.

La suppléance du maire empêché s'exercera dans l'ordre du tableau s'il y a lieu.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
avec 5 VOTES CONTRE

1-1-4 Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux – Modification

En raison de la délégation accordée à madame Marie-Christine VANHOUTTE, il est nécessaire de délibérer à nouveau.

Maintien des montants des indemnités comme fixés précédemment :

- indemnités du maire : 68,40 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- indemnités des adjoints : 23,68 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- indemnités des conseillers municipaux délégués : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- indemnités des conseillers municipaux : 3,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2 Forêt communale - Renouvellement engagement auprès de PEFC gestion durable de la forêt 2018-2022

Renouvellement de l'engagement de la commune auprès de PEFC pour l'ensemble de la forêt communale et de l'adhésion à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'association PEFC Auvergne-Rhône-Alpes pour une nouvelle période de cinq ans 2018-2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-3 Jardins familiaux – Avenant n° 5 à la convention de mise à disposition des jardins familiaux

Approbation de l'avenant n° 5 à la convention de mise à disposition des jardins familiaux afin de modifier la parcelle 3 pour mettre à disposition de l'association une surface supplémentaire de 3 470 m².

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-4 Fermeture du funérarium

Le conseil municipal acte la fermeture du funérarium municipal.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-5 Réitération de la délibération du 12 septembre 2016 - Convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (Fiber to the Home), entre l'État, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, le conseil départemental de la Savoie, la Ville d'Albertville et la société ORANGE

Réitération de la précédente délibération pour approuver la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH et autoriser le maire, monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, à signer la convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (Fiber to the Home).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1 Modification du tableau des effectifs

A compter du 1^{er} janvier 2018 :

- création d'un poste d'attaché territorial à temps complet en qualité de responsable du service communication ;
- création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet afin de pourvoir l'emploi d'agent chargé de l'entretien des cimetières au secteur voirie par suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

A compter du 1^{er} janvier 2018, au titre des avancements de grade :

- création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet au centre technique municipal ;
- création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet au service des ressources humaines ;
- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au service coordination administrative enfance sport éducation jeunesse ;
- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au service accueil et citoyenneté par suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Il en résulte, au 1^{er} janvier 2018 :

- la suppression d'un poste de rédacteur territorial à temps complet au service des ressources humaines ;
- la suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet au service voirie ;
- la suppression d'un poste de technicien territorial à temps complet au service bureau d'études.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2 Recrutement des agents recenseurs

Recrutement des agents recenseurs selon les modalités suivantes :

- création de quatre emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires ;
- rémunération nette de 0,81 euro par logement et 1,55 euro par habitant ;
- prime de 20 % maximum en fonction de la qualité du travail effectué ;
- indemnité horaire pour 6 heures de formation préalables ;
- une semaine de travail à temps non complet rémunérée en référence à l'indice majoré 325 correspondant au 1^{er} échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale pour les opérations de contrôle accomplies pendant et au terme du recensement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3 Logements de fonction - Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction

La liste des emplois de la collectivité ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service à titre gratuit est fixée comme suit:

Emploi : concierge et gardien du centre sportif du Sauvay
Concession de logement pour nécessité absolue de service Cette dernière est justifiée par l'obligation de disponibilité totale pour des raisons de sûreté, sécurité et de responsabilité.
Situation du logement : Appartement situé 6 avenue de Winnenden à Albertville dans l'enceinte de l'anneau de vitesse du stade olympique du Sauvay.
Consistance du logement : Appartement nu de type F4 d'une surface habitable de 93,20 m ² , composé de 3 chambres, 1 séjour, 1 bureau, 1 cuisine, 1 WC, 1 salle de bain, 1 dégagement.
Conditions financières : gratuité du logement nu Toutes les charges courantes, impôts ou taxes liés à l'occupation des locaux (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance habitation, travaux d'entretien courant et menues réparations, taxe d'habitation, taxe d'ordures ménagères...) sont acquittées par l'agent.

La liste des emplois de la collectivité ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour service d'astreinte moyennant une redevance mensuelle est fixée comme suit :

Emploi : directeur de police municipale
Type de concession : convention d'occupation précaire avec astreinte Cette dernière est justifiée au regard de l'emploi occupé nécessitant un service d'astreinte. Cet agent est susceptible d'intervenir à tout moment, y compris en dehors des heures habituelles de travail, pour assurer la bonne marche du service de police municipale. C'est le seul moyen pour cet agent d'assurer la continuité du service public et de répondre aux besoins d'urgence liés à l'exercice de ses fonctions.
Situation du logement : Appartement situé 156 Rue Suarez à Albertville dans l'enceinte de l'école maternelle Saint-Sigismond, au rez-de-chaussée.
Consistance du logement : Appartement nu type F4 de 90,91 m ² composé de 3 chambres, 1 séjour, 1 cuisine, 1 hall d'entrée, 1 WC, 1 salle de bain, 1 couloir.
Conditions financières : redevance mensuelle de 295,64 euros (50 % de la valeur locative) révisable annuellement Toutes les charges courantes, impôts ou taxes liés à l'occupation des locaux (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance habitation, travaux d'entretien courant et menues réparations, taxe d'habitation, taxe d'ordures ménagères...) sont acquittées par l'agent.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Boîte à commerce - Convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de la Savoie

Partenariat avec la chambre de commerce et d'Industrie de la Savoie, pour rechercher des porteurs de projets et mettre en œuvre une boutique à l'essai sur un an sur le concept des « boîtes à commerce ».

Approbation de la convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de la Savoie d'une durée de trois ans formalisant les engagements de chaque partie, la participation financière de la commune s'élevant à hauteur de 2 000 euros HT par an.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Centre communal d'action sociale – Modification de la subvention

Versement au CCAS d'Albertville d'une subvention de fonctionnement ramenée à 586 661 € en 2017, soit en réduction de 90 000 € sur les crédits ouverts au budget principal (659 000 € en 2016).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2-1 Subvention exceptionnelle de 450 euros à la délégation départementale de l'AFM-Téléthon

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 450 euros, alimentée en partie par les recettes de la patinoire de Noël du 9 décembre 2017, à la délégation départementale de l'AFM Téléthon constituant la promesse institutionnelle de la ville pour les gains récoltés pour le Téléthon 2017 sur Albertville.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2-2 Subvention exceptionnelle de 5 000 euros à l'Olympique Albertville FC

QUESTION RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR

4-3-1 Avances aux associations conventionnées

Versement d'avances au mois de janvier 2018 aux associations signataires de conventions pluriannuelles d'objectifs :

Associations conventionnées	Montants subventions 2017	Avances versées en janvier 2018	
		Taux	Montant
Amicale du Personnel de la Ville et du CCAS d'Albertville	94 700,00 €	30 %	28 410,00 €
Chat Libre Albertville	10 000,00 €	30 %	3 000,00 €
Comité des Fêtes d'Albertville	62 000,00 €	30 %	18 600,00 €
Le Grand Bivouac	80 000,00 €	40 %	32 000,00 €
Maison des Jeux Olympiques d'Hiver	47 200,00 €	30 %	14 160,00 €
Total	293 900,00 €		96 170,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-4 Prestations du service sport enfance jeunesse - Convention entre le comité d'entreprise UGITECH et la ville d'Albertville

Approbation de la convention d'une durée de trois ans entre le comité d'entreprise UGITECH d'Ugine et la ville d'Albertville pour le règlement des prestations du centre de loisirs Les

Pommiers (prise en charge directe par le CE d'une partie du coût des activités).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Protocole transactionnel avec la société ABEST

Approbation du protocole transactionnel avec la société ABEST aux fins d'indemnisation à hauteur de 40 847,71 € TTC dans le cadre du marché d'assistance technique à l'optimisation du réseau de chaleur.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-2 Service public de l'eau – Contrat de délégation par affermage du service public d'eau potable – Avenant n° 7

Le conseil municipal prend acte de la déclaration sans suite de la procédure de délégation de service public de l'eau en cours.

Approbation de l'avenant 7 au contrat de délégation par affermage du service public d'eau potable prenant fin au 31 décembre 2017 permettant de prolonger le contrat actuel avec la société SUEZ Eaux France SAS, d'un an jusqu'au 31 décembre 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-3 Convention de groupement de commandes pour les travaux de réseaux rue de la République, rue Félix Chautemps et une partie de l'avenue des chasseurs alpins et le réaménagement rue de la République à Albertville - Avenant 2

Autorisation de signature de l'avenant n° 2 à la convention de groupement de commandes, portant sur les travaux de requalification des réseaux et réaménagement de la rue de la République à Albertville et modifiant la répartition des missions entre les membres du groupement, pour le marché concerné :

le SIARA, coordonnateur du groupement, est chargé de conduire la procédure de passation du marché, jusqu'à sa signature et notification ;

chaque membre du groupement est chargé de l'exécution du marché, notamment de l'édition des ordres de service, et de payer la totalité des travaux lui incombant.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-4-1 Autorisation de programme/crédits de paiement – Travaux rue de la République - 2017-2019 - Modification

Montant global de l'autorisation de programme porté à 5 313 480 € TTC selon la nouvelle répartition suivante :

Opération n°2017-01	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2017	CP 2018	CP 2019
Travaux de réseaux et réaménagement de la rue de la République <i>Chapitre 23 – immobilisations en cours</i>	5 313 480 €	1 562 055 €	2 616 710 €	1 134 715 €

La décision modificative n°5 du budget principal 2017 tient compte du crédit de paiement de l'année en cours.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-4-2 Autorisation de programme/crédits de paiement – Travaux de réseaux d'eau potable du centre-ville – 2017-2019 – Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour les travaux de réseaux d'eau potable conduits en centre-ville, dans le cadre de ce même projet d'investissement, pour la période 2017-2019, à due concurrence d'un montant de 1 140 000 € TTC, selon la répartition par opération et par crédits de paiement, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opération n°2017-03	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2017	CP 2018	CP 2019
Travaux de réseau d'eau potable du centre-ville <i>Chapitre 23 – immobilisations en cours</i>	1 140 000 €	235 110 €	730 085 €	174 805 €

Rattachement de cette AP/CP au budget annexe de l'eau.

Le budget annexe 2017 de l'eau tient compte du crédit de paiement 2017.

Principe du report automatique des crédits de paiement qui ne seraient pas consommés, sur les crédits de paiement de l'année N+1 de cette autorisation de programme.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-5 Zone d'aménagement concerté du Parc Olympique

Approbation de la convention de gestion des équipements et services à vocation économique inclus dans le périmètre de la ZAC du parc olympique, la communauté d'agglomération Arlysère, confiant, à titre gratuit et pour une durée de 4 ans renouvelable par reconduction expresse, les missions suivantes :

- Réalisation/finalisation des aménagements et des opérations immobilières engagées par la commune préalablement au transfert de compétence, et relatifs à la construction/réhabilitation et à l'aménagement de bâtiments tertiaires, commerciaux ou d'activités promouvant tous sports ou activités de pleine nature.

Pour ce faire, la communauté met à disposition de la commune, à titre gratuit, l'ensemble des biens nécessaires à la gestion de la ZAE.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 5 ABSTENTIONS

6-1-1 Droits sur les autorisations de voirie pour les activités professionnelles – Droits sur l'installation des terrasses - Création d'un tarif spécifique zone semi-piétonne

Création d'un nouveau tarif spécifique pour l'installation de terrasse en zone semi-piétonne ou piétonne de façon saisonnière établi comme suit : 36 euros le m² de terrasse, tarif applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-1-2 Location des salles municipales – Mises à disposition d'agent de sécurité

Le tarif suivant de mise à disposition d'agent de sécurité incendie dans les salles municipales ne s'applique pas aux associations albertvilloises ni aux écoles d'Albertville.

Service de sécurité incendie dans les salles	2017	2018
Agent de sécurité incendie SSIAP 1		
L'heure HT	29,50 €	30,00 €
La journée (10h)	278,00 €	282,50 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-2-1 Budget annexe du centre international de séjour – Décision modificative n° 1

Approbation de la décision modificative n° 1 de 2017 du budget annexe du centre international de séjour, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à -23 454 € en fonctionnement et à - 26 154 € en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-2-2 Budget annexe du centre international de séjour – modification de la subvention

Approbation d'une réduction de 21 000 euros de la subvention d'exploitation du budget principal 2017 de la commune au budget annexe du centre international de séjour pour la porter à 70 000 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-2-3 Budget annexe du centre international de séjour – Créances éteintes

Autorisation d'admission en non valeur de 6 545,15 euros sur le budget annexe du centre international de séjour au titre des créances éteintes.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-3-1 Budget annexe du parc de stationnement souterrain - Décision modificative n° 2

Approbation de la décision modificative n° 2 de 2017 du budget annexe de parc de stationnement, qui s'équilibre à - 1 000 € en fonctionnement et à somme nulle en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-3-2 Budget annexe du parc de stationnement souterrain - Modification de la subvention

Versement d'une subvention de fonctionnement 34 000 € du budget principal de la commune au budget annexe du parc de stationnement pour 2017.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-4 Budget principal de la Ville - Décision modificative n° 5

Approbation de la décision modificative n°5 du budget principal 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 104 000 euros en fonctionnement et à 673 787 euros en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 5 ABSTENTIONS

6-5 Budget principal de la ville, budget annexe de la cuisine centrale, budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA, budget annexe du parc de stationnement souterrain - Autorisations de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018

Autorisation donnée au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget primitif 2018, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ou aux autorisations de programme/crédits de paiement en cours.

Affectation et montant des crédits pouvant être engagés, liquidés et mandatés avant le vote du budget primitif 2018
--

BUDGET PRINCIPAL :

Chapitres - libellé	Crédits ouverts en 2017 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2018
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	301 855,61	26 100,00	275 755,61	68 000,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	164 434,00		164 434,00	41 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 465 317,86	256 800,00	1 208 517,86	300 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 196 776,86	6 238 456,51	1 958 320,35	485 000,00
27 - AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 085 000,00		3 085 000,00	770 000,00
4541- OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	12 785,90		12 785,9	3 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors dette et AP/CP	13 226 170,23	6 521 356,51	6 704 813,72	1 667 100,00

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2017 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2018
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 939,44		90 939,44	22 700,00
23 – IMMOBILISATION EN COURS	5 000,00		5 000,00	1 250,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	95 939,44	0,00	95 939,44	23 950,00

BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS DE LOCAUX PROFESSIONNELS A TVA :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2017 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2018
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 236,37	44 313,69	73 922,68	18 400,00
22- IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	27 830,00		27 830,00	6 900,00
23 – IMMOBILISATION EN COURS	16 119,31	5 826,46	10 292,85	2 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	162 185,68	50 140,15	112 045,63	27 800,00

BUDGET ANNEXE DU PARC DE STATIONNEMENT :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2017 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2018
23 – IMMOBILISATION EN COURS	8 800,00		8 800,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	8 800,00	0,00	8 800,00	2 000,00

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
 LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H00**